

Expertise France. Compte-rendu du petit-déjeuner du 26 juin avec Thomas Chollet, directeur général adjoint, directeur des opérations, Expertise France.

Expertise France est une agence née en application de la loi du 7 juillet 2014.

Une mission d'évaluation avait été conduite précédemment dans le cadre de la MAP (modernisation de l'action publique). La loi ayant déterminé que le nouvel établissement serait créé dès le 1^{er} janvier 2015, la période de préfiguration, conduite par le délégué interministériel à la coopération technique, fonction créée par la même loi qui dispose également qu'il est le président du conseil d'administration de l'agence, a été brève. Expertise France est le nom d'usage de l'Agence française d'expertise technique internationale, que la loi donne officiellement à l'établissement industriel et commercial (EPIC).

Expertise France est née de la fusion de 6 opérateurs publics préexistants : Adecri ; Adetef ; France Expertise International (FEI) ; GIP Esther ; GIP International ; GIP SPSI. Par la taille acquise et par les ambitions que lui fixe la loi, Expertise France (EF) devient l'opérateur français de référence en matière d'expertise technique internationale.

EF a pour vocation de développer, de monter et d'exécuter des projets en recherchant les financements associés. EF a pour objectif explicite d'atteindre l'autofinancement dans les prochaines années. EF recrute des experts, publics et privés et fournit également une expertise interne. Elle dispose d'un personnel total de 240 personnes, pour la plupart salariés de droit privé. 300 projets (contrats) sont en portefeuille. Le chiffre d'affaires attendu en 2015 est de 130 M€.

EF, placée sous la double tutelle des ministères des Affaires étrangères et du développement international et du ministère de l'Economie. Elle inscrit son action dans le cadre des priorités de la politique de coopération au développement et de solidarité de la France et de sa diplomatie économique.

Expertise France est organisée en **4 grands pôles thématiques**.

Le premier pôle couvre les champs Gouvernance et droits de l'homme, Finances Publiques et migrations. Les thématiques traitées portent sur l'état de droit (élections, renforcement des Parlements, justice, appui à la société civile, médias, questions de genre, la réforme de l'Etat, la décentralisation, la gestion publique (budget, cmptes, contrôles...), la fiscalité, le foncier, les migrations... Parmi les projets les plus significatifs, on peut citer SHARAKA (Maroc, questions migratoires), Accès à l'information en Guinée, Appui aux réformes des finances publiques en RDC.

Le deuxième pôle couvre les domaines du développement durable et du développement économique. Le développement durable traite du dérèglement climatique, de l'environnement, de l'énergie, du développement urbain, des transports. Le champ du développement économique recouvre l'appui aux institutions statistiques, aux infrastructures qualité et à la normalisation technique, les domaines de l'économie numérique, le Commerce, l'innovation. Parmi les projets en cours peuvent être mentionnés la facilité climat mise en œuvre pour le compte de l'AFD (dans le cadre de la

préparation de la COP 21), le réseau UE-COMPASS en Asie du Sud-Est (statistiques) et le projet Commerce en Birmanie.

Le pôle Santé, Social, Education intervient sur la lutte contre les grandes pandémies, le renforcement des systèmes de santé, la coopération hospitalière, la protection sociale, l'éducation et la formation professionnelle. Expertise France gère l'Initiative 5%, deuxième modalité de contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'un projet en Guinée dans le cadre de la lutte contre l'Ebola, un jumelage institutionnel en Azerbaïdjan dans le domaine de l'insertion des handicapés...

Le pôle transverse Etats fragiles correspond au département **Stabilité, sûreté, sécurité** qui apporte un soutien aux situations de crise et post-crise et au renforcement de capacité des Etats fragiles, un appui aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et à la réforme des systèmes de sécurité et à la lutte contre les menaces transrégionales. EF apporte ainsi son soutien aux Nations Unies dans le cadre l'intervention au Mali ou encore est ensemblier de l'expertise française pour la mise en place de programmes de coopération visant la prévention des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC).

Les **zones géographiques d'intervention** d'Expertise France sont l'Afrique subsaharienne et le Maghreb (deux tiers des projets en cours), régions prioritaires pour la coopération internationale de la France et où EF a des implantations (Tunis, Abidjan ainsi que 15 bureaux spécialisés dans la santé), l'Asie (Asean en particulier, où EF a une antenne, située à Hanoï), l'Est de l'Europe et le Caucase et l'Amérique latine (grands programmes régionaux).

Expertise France mobilise **10.000 experts**, gérés par une base de données dédiée. Elle a accès au vivier des administrations avec qui elle travaille et entretient des relations privilégiées avec des réseaux spécialisés (normalisation francophone, CESD, ...), a ses propres groupes LinkedIn. L'agence publie de nombreuses offres sur son site web, à surveiller : www.expertisefrance.fr

Les **modalités d'intervention** de l'agence sont : les contrats avec les bailleurs internationaux, contrats directs ou sur appels d'offres, les jumelages institutionnels de l'Union européenne, la commande publique française et la gestion déléguée pour le compte de la France ou de l'Union européenne.

L'Union européenne est la principale source de financement devant la France, les Nations Unies, les Banques de développement et l'Agence française de développement dont la part est assez réduite.

Expertise France veille à entretenir des relations de partenariat avec les entreprises privées. Elle constitue des consortias avec elles dans le cadre de la réponse aux appels d'offres.

Enfin, la création de l'agence s'est accompagnée de la nomination d'un délégué interministériel à la coopération technique internationale (DICTI), qui préside, comme il a déjà été indiqué, son conseil d'administration et également le Comité d'orientation

relatif au développement de l'expertise technique publique et privée. Ce comité est divisé en comités spécialisés dont la constitution est en cours, qui seront les lieux de la formulation de la stratégie collective française dans les différents champs sectoriels.

Questions & Réponses

Q : Pourquoi l'apport financier de l'UE n'est-il pas plus valorisé dans les supports de l'agence ?

R : EF entretient des relations privilégiées avec la Commission européenne en étant membre de réseaux tels que le Practitioners' network et EUNIDA, qui regroupent les grands agences européennes. Mais si EF repose en premier lieu sur les financements européens, c'est d'abord parce qu'elle remporte des projets, souvent en concurrence.

Q : La documentation présentée néglige l'Europe continentale, l'Est de l'Europe et les Balkans.

R : Ce ne sont pas là que sont réalisés les plus gros projets mais c'est bien une région où EF est présente.

Q : Quel est le positionnement d'Expertise France face aux entreprises privées ? Comment mettre en œuvre la diplomatie économique ?

R : EF a en large partie des modalités d'interventions qui sont spécifiques à une agence publique. Les projets purement concurrentiels ne représentent qu'une part réduite de son activité. Et lorsque l'agence intervient dans ce champ, elle cherche des partenariats avec des acteurs français.

Q : Comment Expertise France entend mener la coopération entre expertise publique et privée dans les domaines du renforcement institutionnel des Etats en développement (cadres juridiques permettant de développer les grands investissements, Cf. le projet CONNEX (expertise sur les projets complexes) piloté dans le cadre du G7).

R : A suivre !

Q : Pourquoi ne pas mettre en réseau les spécialistes des jumelages ?

R : Oui ! Et il y a une complémentarité sur ce point et d'autres entre Expertise France, agence et le secteur associatif, dont IDEFIE, réseau et lieu de débat.